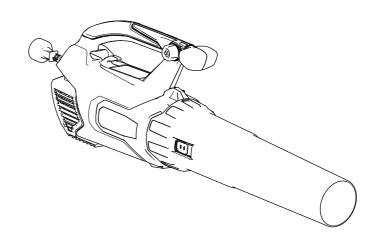


Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Souffleur PowerJet™ F700

N° de modèle 51624—N° de série 319000001 et suivants





Pour tout conseil ou renseignement, appelez notre numéro vert 1-888-367-6631 (États-Unis) ou 1-888-430-1687 (Canada) avant de renvoyer ce produit.

A ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement
Le cordon d'alimentation de cette
machine contient du plomb, une
substance chimique considérée par
l'état de Californie comme susceptible
de provoquer des malformations
congénitales et autres troubles de la
reproduction. Lavez-vous les mains
après avoir manipulé la batterie.

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

Ce souffleur est destiné au grand public, pour déblayer les débris assimilables aux feuilles en extérieur, selon les besoins.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Vous pouvez contacter Toro directement sur www.Toro.com pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des dépositaires, pour connaître tous les détails concernant la garantie ou pour enregistrer votre produit.

Sécurité

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

L'utilisation d'un appareil électrique exige de prendre certaines précautions élémentaires, notamment :

LISEZ TOUTES LES INSTRUC-TIONS AVANT D'UTILISER LE SOUF-FLEUR

ATTENTION – Respectez ces consignes de sécurité pour réduire le risque d'incendie, de choc électrique ou de blessures.

Pour assurer une sécurité et un rendement optimaux, et apprendre à bien connaître le produit, vous-même et tout autre utilisateur de l'appareil, devez impérativement lire et comprendre le contenu de ce manuel avant même de mettre le moteur en marche. Faites particulièrement attention aux symboles de sécurité A qui signifient PRUDENCE, ATTENTION ou DANGER et concernent la sécurité des personnes. Vous devez lire et bien comprendre ces directives car elles portent sur votre sécurité. Ne pas les respecter, c'est risquer de vous blesser, de vous électrocuter ou de provoquer un incendie.

Ne laissez pas l'appareil sans surveillance quand il est sous tension. Débranchez-le du secteur quand il ne sert pas et avant tout entretien.

ATTENTION – Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez **pas** l'appareil sur des surfaces mouillées. Ne l'exposez **pas** à la pluie. Rangez-le à l'intérieur.

L'appareil n'est pas un jouet. Ne l'utilisez pas quand des enfants sont à proximité. N'autorisez pas les enfants à utiliser l'appareil.

Respectez les instructions d'utilisation de ce manuel. Utilisez uniquement les accessoires recommandés par le fabricant.

Portez des vêtements adéquats. N'approchez pas les cheveux, les doigts ou autres parties du corps, ni les vêtements amples, des ouvertures et des pièces mobiles. Sachez où se trouvent le souffleur et les entrées d'air pendant le fonctionnement de l'appareil. Les vêtements amples, les bijoux et les cheveux peuvent être aspirés dans les entrées d'air et vous risquez de vous blesser. Portez toujours des chaussures solides, un pantalon, des protège-oreilles et des lunettes de protection.



N'utilisez pas l'appareil si le cordon d'alimentation ou la fiche est endommagé(e). Si l'appareil ne fonctionne pas correctement, s'il est tombé, a été endommagé, oublié à l'extérieur ou est tombé dans l'eau, renvoyez-le à un concessionnaire-réparateur agréé.

Évitez de tirer ou de soulever l'appareil par le cordon électrique, d'utiliser le cordon comme poignée, de coincer le cordon dans une porte ou de le traîner sur des arêtes ou des angles vifs. N'approchez pas le cordon des surfaces chaudes.

Ne débranchez pas l'appareil en tirant sur le cordon électrique. Débranchez le cordon en tirant sur la fiche.

Ne manipulez pas l'appareil ou la fiche si vous avez les mains mouillées.

Cet appareil n'est pas homologué pour être utilisé par temps froid.

N'introduisez jamais rien dans les ouvertures. N'utilisez pas l'appareil si les ouvertures sont bloquées; ne laissez pas s'accumuler la poussière, les peluches, les cheveux, les feuilles, les débris ou quoi que ce soit d'autre qui pourrait gêner la circulation de l'air.

Coupez toutes les commandes avant de débrancher l'appareil.

Soyez particulièrement prudent lorsque vous nettoyez sur un escalier.

N'utilisez pas l'appareil dans des endroits pouvant contenir des liquides ou vapeurs inflammables ou combustibles.

L'appareil bénéficie d'une double isolation électrique. Utilisez uniquement des pièces de rechange identiques. Consultez les instructions d'entretien des appareils à double isolation.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Autocollants de sécurité et d'instruction



Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manguant.



decal137-9337

137-9337

- de l'utilisateur.
- 2. Risque d'électrocution n'utilisez pas la machine en conditions humides.
- 3. Attention débranchez la machine avant de procéder à l'entretien ou à des révisions.
- 4. Risque de projection d'objets - portez une protection oculaire.

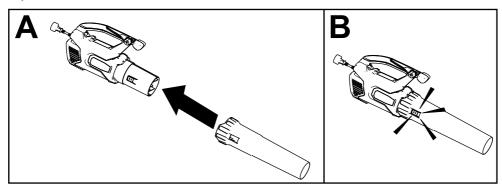
- 1. Attention lisez le *Manuel* 5. Attention portez des protège-oreilles.
 - 6. Risque de projection d'objets - tenez les spectateurs à bonne distance de la machine.
 - 7. Double isolation

Mise en service

Enregistrez votre produit sur www.Toro.com afin que Toro puisse vous contacter en cas de rappel de produit pour raison de sécurité ou dans le cadre de la garantie.

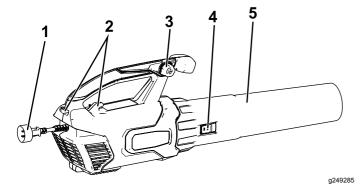
Assemblage du souffleur

Montez le tube d'aspiration.



g249284

Vue d'ensemble du produit



- 1. Prise d'alimentation
- 2. Dispositif de blocage du cordon d'alimentation
- Commande de vitesse variable
- Verrou de tube
- 5. Tube de souffleur

Utilisation

Important: Cet appareil est uniquement destiné à l'usage domestique et extérieur. Ne l'utilisez pas à l'intérieur ni à des fins commerciales ou industrielles. Cet appareil est réservé à l'usage domestique.

A ATTENTION

Cette machine peut projeter des débris et vous blesser gravement, ainsi que toute personne à proximité.

- Ne soufflez pas sur des objets durs du type clous, boulons ou pierres.
- N'utilisez pas le souffleur près de personnes ou d'animaux.
- Soyez particulièrement prudent lorsque vous nettoyez des escaliers ou d'autres endroits peu accessibles.
- Portez des lunettes de sécurité ou une autre protection oculaire appropriée, une protection auditive, un pantalon et des chaussures.

Raccordement à une source d'alimentation

Pour réduire les risques de choc électrique, l'appareil est muni d'une fiche polarisée (une broche plus large que l'autre). Utilisez uniquement une rallonge polarisée, portée sur la liste UL (certifiée CSA au

Canada) et prévue pour l'utilisation à l'extérieur. Une fiche polarisée ne s'adapte à un cordon polarisé que d'une seule façon. Si la fiche ne s'adapte pas parfaitement au cordon, inversez le cordon. Si le problème persiste, procurez-vous une rallonge polarisée. Si vous avez une rallonge polarisée et que sa fiche ne s'adapte pas à la prise murale, inversez la fiche. Si le problème persiste, demandez à un électricien qualifié d'installer une prise murale adéquate. Ne changez surtout pas la fiche ni l'appareil.

Utilisez uniquement une rallonge prévue pour l'extérieur.

A ATTENTION

Si la rallonge n'est pas parfaitement branchée à la prise d'entrée, ou si la fiche et le cordon ne sont pas connectés solidement, la fiche mal ajustée peut provoquer une surchauffe et éventuellement un incendie, et vous brûler ainsi que d'autres personnes.

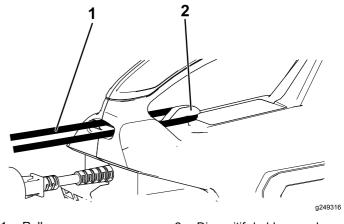
- Le cordon doit être parfaitement engagé sur la fiche.
- Vérifiez régulièrement que le cordon est bien connecté.
- N'utilisez pas la rallonge si elle est usée ou mal ajustée.

Longueur de la rallonge	Calibre de fil minimum (A.W.G.)
7,6 m (25 pi)	16
15,2 m (50 pi)	16
30,5 m (100 pi)	14
45,7 m (150 pi)	10

Remarque: N'utilisez pas de rallonge de plus de 45,7 m (150 pi).

Important: Pendant l'utilisation, vérifiez souvent que la gaine de la rallonge ne présente pas de perforations ou de fissures. N'utilisez pas le cordon d'alimentation s'il est endommagé. Ne faites pas passer le cordon dans des flaques d'eau ou de l'herbe détrempée.

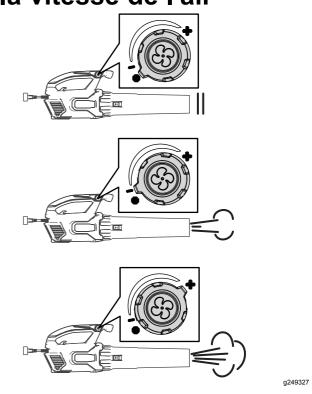
Fixez la rallonge à l'appareil au moyen du système de blocage du cordon moulé.



1. Rallonge

Dispositif de blocage du cordon d'alimentation

Démarrage, arrêt et réglage de la vitesse de l'air



Appareils à double isolation

Ce type d'appareil dispose de deux systèmes d'isolation au lieu d'une mise à la terre. Aucun dispositif de mise à la terre n'est prévu sur un appareil à double isolation et aucun ne doit lui être ajouté. L'entretien d'un appareil à double isolation est délicat et exige de bien connaître le système. Pour cette raison, son entretien ne doit être réalisé que par le personnel qualifié de votre dépositaire-réparateur agréé. Les pièces de rechange d'un appareil à double isolation doivent être identiques aux pièces

d'origine. Les appareils à double isolation portent les mots « Double Insulation » ou « Double Insulated » (« Double isolation » ou « Doublement isolé »). Le symbole

(un carré entouré d'un carré) est parfois aussi utilisé.

Graissage de la machine

La machine ne nécessite aucune lubrification, car tous les composants concernés ont été lubrifiés à vie en usine.

Entretien

Cette machine n'a aucune pièce à entretenir.

Remisage

Rangez la machine à l'intérieur, dans un endroit frais et sec, hors la portée des enfants et des animaux.

Dépannage

Si le souffleur ne fonctionne pas quand vous le mettez en marche, consultez la liste suivante avant de contacter votre dépositaire réparateur agréé :

Vérifiez que le cordon d'alimentation est bien fixé en position à l'arrière de l'appareil et que la fiche est correctement branchée.

Proposition 65 de Californie - Informations concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



AVERTISSEMENT: Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle de partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Comment les avertissements de Californie se comparent-ils aux limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

